

Swiss Confederation

Conseil des droits de l'homme

34e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Etat plurinational de Bolivie

Genève, le 5 Novembre 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

(La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de l'Etat plurinational de Bolivie.)

Concernant les récentes **élections présidentielles**, la Suisse appelle toutes les parties à la retenue et engage le gouvernement à garantir les libertés d'expression et de réunion pacifique. Elle incite les parties à trouver une issue équitable à la crise, dans l'intérêt du peuple bolivien. Le prochain rapport d'audit de l'Organisation des Etats Américains sur les élections devrait apporter des éléments importants à cet effet.

La Suisse recommande à la Bolivie de développer ses capacités institutionnelles et d'allouer des moyens financiers suffisants **pour garantir l'accès à une justice indépendante**, en particulier aux populations défavorisées et en situation de vulnérabilité, en lien avec la cible 16.3 des Objectifs du développement durable (ODD).

La Suisse salue la création du Service de prévention de la torture en 2016. Elle recommande de modifier la loi n°474 afin de lui accorder l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de son travail, conformément au Protocole facultatif à la Convention contre la torture.

La Suisse recommande de garantir, en lien avec la cible 5.2 des ODD, une mise-enceuvre effective **des mécanismes visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes**, en s'assurant notamment qu'ils disposent de moyens financiers et humains suffisant, et qu'ils rendent leurs résultats accessibles au public.

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva